

Octobre - Novembre - Décembre 1963

TRIMESTRIEL

Nouvelle Série N° 40

# ECHO DE NOTRE-DAME DU SUC



DIRECTION : Chanoine Noël BASCOUL - BRISSAC (Ht)

C. C. P. Montpellier 191-14

[Bn. MONTPELLIER]

15

## BASILIQUE NOTRE-DAME DU SUC

La Basilique N.-D. du Suc, sur la paroisse de Brissac (Hérault), est un des plus antiques « Hauts-Lieux » de la prière des diocèses de Maguelone et Montpellier. Au VIII<sup>e</sup> s., sur les indications d'un bœuf, prosterné devant les vestiges d'un vieux dolmen que couvrait une touffe de buis, un pâtre découvrit une statue de la Vierge portant dans ses bras l'Enfant-Jésus. Sur ce rocher, que les pèlerins vénèrent encore au-dessous de la Vierge Couronnée, a été bâtie une chapelle, où, au X<sup>e</sup> s., venait déjà prier St Fulcran. Ruinée à plusieurs reprises par les Camisards et les Révolutionnaires, elle fut rebâtie et agrandie par l'abbé Ranquier, curé de Brissac, de 1843 à 1869. L'antique Madone a été officiellement couronnée au nom de S. S. Pie XI, par Mgr Brunhes, le 10 juin 1935. — Le Sanctuaire de N.-D. du Suc a été érigé en Filiale de l'Archibasilique Patriarcale et Papale de St-Jean de Latran, avec transmission de tous privilèges et indulgences, en date du 13 juin 1954.

C'est par milliers que, chaque année, en de nombreux pèlerinages, les catholiques continuent à vénérer sur les monts de la Séranne, où les druides ont laissé de nombreux dolmens, « la Vierge qui devait enfanter ». — Une route carrossable, tracée par les PP. de Ste Garde avant 1900, et aujourd'hui route départementale, permet aux voitures et aux autocars d'accéder au parvis du sanctuaire. Dans les dépendances, des abris sont aménagés et mis à la disposition des pèlerins.

### INDULGENCES ACCORDÉES A LA BASILIQUE DU SUC

1<sup>o</sup> **INDULGENCES ACCORDÉES A PERPÉTUITÉ**, en vertu des Lettres Apostoliques « Jam recolendae Memoriae » du 9 novembre 1939, par l'affiliation de N.-D. du Suc à la Cathédrale du Pape, archibasilique du Latran :

a) **Indulgence plénière** pour tout fidèle qui visite pieusement la Basilique N.-D. du Suc et y prie aux intentions du Souverain Pontife (5 *Pater*, 5 *Ave* et 5 *Gloria*) aux fêtes de Noël - Circoncision (1<sup>er</sup> janvier) - Epiphanie (6 janvier) - Pâques - Transfiguration de N.-S. J.-C. (6 août) - Ascension - Pentecôte - Dédicace de l'Archibasilique du Latran (9 novembre) - Immaculée-Conception - Nativité - Annonciation - Purification et Assomption - St Joseph (19 mars) - Patronage de St Joseph (mercredi de la 2<sup>e</sup> semaine après Pâques, - Nativité de St Jean-Baptiste (24 juin) - Décollation de St Jean-Baptiste (29 août) - SS. Apôtres Pierre et Paul (29 juin) - St Jean l'Évangéliste (27 décembre).

b) **Indulgence partielle de trois ans** : ces mêmes jours énumérés plus haut, pour tout fidèle qui visitant la Basilique mais n'ayant pas rempli les conditions de la Confession et de la Communion, fait, d'un cœur sincère, un acte de contrition pour demander pardon de ses péchés.

c) **Indulgences stationales** : les 1<sup>er</sup> Dimanche de Carême, Dimanche des Rameaux, Jeudi-Saint, Samedi-Saint, Samedi de Pâques (*in Albis*), Mardi des Rogations, Vigile de Pentecôte.

Ces jours-là, tout fidèle peut, aux conditions ordinaires, gagner une **Indulgence plénière**, en assistant aux offices dans la Basilique N.-D. du Suc et en récitant devant le St-Sacrement : 5 *Pater*, *Ave* et *Gloria*, et devant les Reliques exposées (chapelle de N.-D. de Lourdes), 3 *Pater*, *Ave* et *Gloria*, et en priant aux intentions du Souverain-Pontife.

Tout fidèle qui, ces mêmes jours, fait une visite à la Basilique N.-D. du Suc et y récite les prières prescrites plus haut devant le T.-S.-Sacrement et les Saintes Reliques, mais n'a pas rempli les conditions requises pour l'Indulgence Plénière (Confession et Communion) peut gagner une **INDULGENCE PARTIELLE DE DIX ANS**, en faisant, d'un cœur sincère, un acte de contrition.

### 2<sup>o</sup> AUTRES INDULGENCES accordées au cours des siècles :

#### a) **INDULGENCES PLÉNIÈRES** :

1<sup>o</sup> **Le 25 mars, fête de l'Annonciation**. Cette indulgence peut être gagnée à partir des premières vêpres de la fête jusqu'au coucher du soleil du jour octave. (Grégoire XVI, 23 sept. 1843, à la demande de M. l'abbé Perré.)

2<sup>o</sup> **Le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception** et tous les jours de l'Octave (Benoît XIV, 10 mars 1853 et Pie IX, 26 avril 1861, à la demande des PP. de Ste-Garde).

3<sup>o</sup> **Indulgence plénière** pour tout fidèle qui accomplit le pieux pèlerinage à N.-D. du Suc, une fois l'an et au jour de son choix (Pie IX, 19 janvier 1875, à la demande de M. l'abbé Rozan).

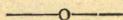
[n° 1301] SP



# Le Mot du Chapelain



## Au seuil de l'année qui vient...



1963 s'achève ! Qu'a-t-elle été pour nous ? Mélange d'ombres et de lumières, de peines et de joies, d'angoisses et d'espérances... Comme toutes les années que tissent, au jour le jour, les pauvres hommes que nous sommes !

**1964** va commencer. Que sera-t-elle ?

Certes, une grande lumière perce à l'horizon...

Une grande joie nous est annoncée...

Une grande espérance traverse la terre avide de bonheur et de paix : c'est pour nous, chrétiens — pour nous surtout — (bien que tous les hommes de bonne volonté puissent aspirer à une part de ses bienfaits) — l'heureuse conclusion du Concile Vatican II que le Pape Paul VI semblait annoncer pour la Noël prochaine !

Cet événement marquera, sans doute, d'une façon très profonde l'année qui vient ; et, cependant ce n'est pas le Concile qui fera que 1964 sera, pour employer les formules consacrées, « une année bonne, heureuse, sainte » : c'est nous-mêmes, chacun d'entre nous, qui la fera telle.

Ceci est l'évidence.

Il est vrai que nous ne sommes pas maîtres des événements. Y aura-t-il, ici ou là, la paix ou la guerre le bonheur ou la souffrance, l'abondance ou la misère, la santé ou la maladie... nul ne saurait le dire. Nous ne choisissons pas notre heure : c'est elle qui vient à nous et impossible de s'y dérober. L'essentiel est de nous établir dans une sereine possession de nous-même en face des événements. L'année qui vient sera « bonne, heureuse, sainte » dans la mesure où nous saurons vivre tout entier *le moment présent*.

Déjà au temps où le Sauveur annonçait son Evangile, les hommes ne cessaient de redire : « Et que mangerons-nous... de quoi nous vêtirons-nous, qu'allons-nous devenir ? » Ce sont toujours les mêmes préoccupations de beaucoup. Cependant la réponse est toujours la même, car, dit le Christ « mes paroles ne passeront pas » : « Ne vous inquiétez pas du lendemain ; à chaque jour suffit sa peine » (Math. VI, 34).

Voilà le moyen infailible de passer une bonne et heureuse année.

## POURQUOI REVENIR SANS CESSER SUR LE PASSÉ ?

St Paul fait remarquer que, sur le stade, le coureur ne regarde jamais derrière lui, sinon, il briserait son élan. Notre vie est le stade où se déroule notre course. Pourquoi donc regarder en arrière ? Quand bien même nous nous lamenterions à longueur de journée sur la catastrophe de Longarone ou l'assassinat du Président Kennedy, nous n'y changerions rien. Malgré nos « jérémiades » sur le passé, il restera que des milliers de morts sont enveselés dans la vallée maudite et que sur une tombe du cimetière des héros pleure une veuve et deux orphelins !

Oui, nous vivons du passé, mais non pas dans le passé. « Nos actes nous suivent » nous rappelle sans cesse la liturgie des morts : nos erreurs et nos faiblesses aussi bien que nos actes de générosité et de vertu. Tout cela est inscrit au « livre de vie » qui sera grand ouvert au Tribunal de Dieu ; nous préparons nous-même notre jugement éternel. Aujourd'hui est fait, non pas pour nous lamenter sur le passé, mais pour le réparer. Nous avons bien assez à faire de gémir sur le présent ! Il est parfois nécessaire de penser à nos chutes d'hier, mais que ce soit pour nous rendre compte des écueils à éviter présentement. Notre aujourd'hui nous est donné par Dieu pour nous permettre les revanches sur le passé.

Et même si l'année qui s'achève a endeuillé notre vie, est-il chrétien de nous attarder au souvenir des visages de ceux qui nous ont quittés, puisque ne faisant qu'un avec le Christ, nous nous retrouvons tous en Lui ? Point de gémissements sur les espoirs perdus, sur les affections que nous avons juré éternelles : « l'amour est plus fort que la mort ! » Le bien qui a été fait demeure ; il est notre force d'aujourd'hui.

## NOUS N'ALLONS PAS DAVANTAGE ESSAYER DE DEVINER L'AVENIR.

Que nous réserve 1964 ?

La maladie va-t-elle passer sans nous atteindre, les récoltes seront-elles meilleures, aurons-nous les succès escomptés aux examens de fin d'études, serons-nous sans peines et sans soucis, la situation internationale va-t-elle se détendre, les menaces de guerre vont-elles se dissiper ?... On pourrait allonger la liste de toutes ces questions que se posent, au seuil d'une nouvelle année, bien des esprits légers et auxquelles répondent, sans sourciller, des voyantes extra-lucides en remuant leur marc à café...

Arrière les sondages troublants et vains auxquels notre imagination débridée serait tentée de soumettre un avenir qui ne nous appartient pas. Victor Hugo écrivait : « Ah ! demain, c'est la grande chose, — De quoi demain sera-t-il fait ? »

Non, ce n'est pas demain qui est la grande chose, car *demain sera fait de ce que nous ferons aujourd'hui*. C'est aujourd'hui que

nous devons fortifier notre santé, mettre nos propriétés en valeur, préparer nos examens, créer autour de nous, par notre charité fraternelle, une atmosphère de paix... Demain, il sera trop tard ; est-ce que demain nous sera donné ? C'est aujourd'hui que nous devons prévoir ; demain nous récolterons les fruits de notre imprévoyance, de notre négligence, de notre imprudence.

Le présent, voilà quelle doit être notre préoccupation majeure.

Celui qui vit dans l'avenir vit dans le rêve et l'illusion. C'est au contraire en profitant au maximum du présent, en utilisant toutes les ressources du moment qu'on crée l'avenir.

Dieu est un éternel présent ! N'est-ce pas en vivant dans le présent, qu'on participe, d'une certaine manière, à l'éternité divine ?

Aussi, dans la prière que le Seigneur nous enseigne, il nous fait dire : « Donnez-nous aujourd'hui, notre pain de chaque jour... »

Pourquoi se créer du souci, de l'angoisse pour ce qui peut arriver demain ? « Ne vous préoccupez pas du lendemain. Demain s'inquiétera de demain » dit l'Évangile.

Et c'est mieux ainsi, car si nous connaissions aujourd'hui ce qui va nous arriver tout au long de l'année qui vient, nous serions dans un perpétuel cauchemar.

\* \* \*

Notre année 1964 sera « bonne, heureuse et sainte » parce que, confiante en la Providence qui « ne permet pas qu'un seul cheveu tombe de notre tête sans la permission de Dieu », nous nous contenterons de vivre intensément le moment présent sans ruminer le passé, sans interroger l'avenir.

Pourquoi ne pas faire nôtre, la belle prière que Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI, morte comme lui sur l'échafaud, récitait chaque jour : « Que m'arrivera-t-il aujourd'hui, ô mon Dieu ! je l'ignore. Tout ce que je sais, c'est qu'il ne m'arrivera rien que vous n'ayez prévu de toute éternité. Cela me suffit, mon Dieu, pour être tranquille. J'adore vos desseins éternels et impénétrables. Je m'y soumetts de tout mon cœur. Je veux tout, j'accepte tout, je vous fais le sacrifice de tout, j'unis ce sacrifice à celui de votre cher Fils, mon Sauveur, vous demandant par son Sacré-Cœur et ses mérites infinis, la patience dans mes maux, et la parfaite soumission qui vous est due pour tout ce que vous voulez et permettez. »

Voilà une attitude chrétienne. Ce sera la nôtre au terme de l'année qui s'achève et au seuil de celle qui commence. Nous serons d'ailleurs, par là même, les dignes fils de Notre-Dame qui, ne se souciant que du moment présent, fit de sa vie un perpétuel « Fiat » à la volonté de Dieu.

**Chanoine Noël BASCOUL.**

AUX FIDÈLES LECTEURS DE « L'Écho »  
et aux CHERS PÈLERINS DU SUC  
**BONNE ET SAINTE ANNÉE 1964 !**

*Monsieur le Chapelain déposera tous les vœux de bonheur qu'il forme pour la grande Famille de Notre-Dame sur l'Autel de la*

*REINE COURONNÉE DES CÉVENNES*

*Le SAMEDI 4 JANVIER 1964 à 10 heures, en célébrant la Sainte Messe à cette intention.*

*Il espère que les Catholiques des environs feront un effort pour « monter », ce jour-là, jusqu'en notre Basilique afin de s'unir au pèlerinage que commencera, à ce moment, S.S. le PAPE PAUL VI aux Lieux-Saints de Palestine.*

*Avec le Souverain Pontife, ils demanderont à la T. S. Vierge, pour l'Eglise, pour les peuples et pour eux-mêmes de guider leurs pas, pour que, tout au long de l'année qui commence, ils sachent les mettre dans ceux du Christ !*

*C'est la mère qui apprend à son enfant à marcher.*

*Puisse Notre-Dame du Suc nous apprendre toujours davantage à marcher sur les traces de son Fils !*

**PAROLES DE S.S. PAUL VI SUR LA TRÈS SAINTE VIERGE**

Dans son discours de clôture de la deuxième session du Concile, le Pape Paul VI, après avoir signalé « la place privilégiée que la Mère de Dieu occupe dans la Sainte Eglise » ajoutait que « c'est la place la plus élevée et en même temps la plus proche de nous, si bien que nous pourrions l'honorer du titre de Mère de l'Eglise pour sa gloire et notre réconfort ».

Ces paroles du Souverain Pontife furent saluées par les applaudissements unanimes des Pères conciliaires.

\* \* \*

A quelques jours de là, en la fête de l'Immaculée-Conception, le Pape s'est rendu place d'Espagne pour rendre hommage à la Vierge dont une statue perpétue en ce lieu le souvenir de la proclamation du dogme de 1854.

A cette occasion, Paul VI a exhorté les fidèles à redoubler d'ardeur dans le culte marial ; il a recommandé aux catholiques de fuir « un certain pessimisme du monde, un monde inquiet, plongé dans le vice et la corruption parce qu'il a perdu confiance en la Vierge. »

## Auprès du rocher miraculeux...

Le SAMEDI 19 OCTOBRE, dernier pèlerinage officiel avant l'hiver, fut une journée d'apothéose ! Depuis plusieurs années, en effet, on n'avait vu une telle affluence à pareil jour. De grand matin, taxis et voitures sillonnent la route du Suc. De bonne heure, des confesseurs sont à pied d'œuvre et, au cours des messes qui se succèdent à l'autel de la Vierge Couronnée, nombreuses sont les communions.

Après une première messe célébrée par M. le Chapelain, c'est M. l'Abbé Roméro qui officie à 8 h 30. Cette messe est offerte en l'honneur de N.-D. du T.-S. Rosaire pour le Concile. M. le Chanoine Bascul se devait, après l'Évangile, de rappeler le sens de cette journée. Il nous parle surtout de la dévotion au chapelet, en l'honneur de Celle que les Litanies appellent « la Rose mystique » et qui, « Mère de l'Église » exerce une influence décisive sur les travaux du Concile.

Cette messe achevée, M. le Chapelain bénit les roses en l'honneur de Notre-Dame. Bien qu'elles soient distribuées, après les offices, au nombre de plusieurs milliers, toutes les demandes ne peuvent être satisfaites.

M. l'Abbé Joseph Coulet, curé de Colombières, monte à l'autel pour la messe anniversaire de sa pauvre mère, décédée, l'an dernier, à pareil jour. C'est ensuite le point culminant du pèlerinage, avec la messe solennelle de *Requiem*, chantée avec diacre et sous-diacre, par M. l'Abbé Augustin Bertrand. La Basilique illuminée est archi-comble. M. l'Abbé Roméro, à l'harmonium, dirige les chants qui sont repris par l'assistance entière. De nombreux prêtres ont pris place dans le chœur et, nous remarquons à leur tête, MM. les Doyens de Ganges, Sumène et St-Martin-de-Londres.

Pour répondre à l'un des désirs exprimés par Monseigneur l'Évêque de Montpellier, M. le Chanoine Bascul consacre à la dévotion au Saint-Sacrifice de la messe le sermon qu'il prononce à l'occasion de ce pèlerinage en faveur des morts. Sans doute est-ce pour lancer un vivant appel aux fidèles de la région afin qu'ils comprennent mieux la nécessité d'assister, même en semaine, à la messe de leur paroisse ; afin qu'ils sachent aussi se priver un peu et montrer une plus grande générosité pour offrir des intentions de messe. Par là, ils soulageront les âmes du Purgatoire, ils donneront aux morts une marque plus effective de leur amour et, ils aideront, même matériellement grâce à l'ofrande d'honoraires de messe de nombreux missionnaires qui vivent pauvrement. Mais cet appel aurait-il eu quelque résonance, sans une meilleure intelligence de la grandeur de la messe ? C'est pourquoi, M. le Chapelain fait un substantiel exposé du Sacrement de la Passion du Sauveur. Il nous montre comment la messe est le mémorial et le renouvellement du Sacrifice de la Croix et comment il en assure les bienfaits. Ces paroles firent une impres-

sion profonde sur l'auditoire. (Plusieurs personnes exprimèrent le désir de pouvoir lire le texte de ce sermon sur un prochain numéro de l'*Echo*. Nous nous excusons de ne pouvoir répondre à cette suggestion, le nombre restreint des pages de notre modeste publication ne permettant pas cette insertion.)

Au bureau du sanctuaire, les religieuses reçurent de nombreux honoraires pour les missionnaires du Mali. Au nom de Notre-Dame du Suc, des archevêques de Bamako et de Ségou et de leurs prêtres, au nom de tous les défunts, que les généreux donateurs soient remerciés !

En cours de journée, le Rosaire en entier est solennellement récité entre les divers offices. La prière et la méditation sont dirigées par M. le Curé de Villeveyrac. A 14 h 30, les pèlerins se rassemblent à la Grotte de Lourdes pour le dernier chapelet. La procession se forme ensuite pour se rendre à la basilique où sont chantées les Vêpres des Morts que préside M. l'Abbé Nègre, doyen de Ganges.

Avant le Salut du T.S. Sacrement, M. le Chapelain remercie prêtres et fidèles qui ont contribué par leur présence et leur piété à la beauté de cette fête ; il exprime sa joie et celle de tous au terme d'une journée exclusivement consacrée à la prière pour l'Église et les défunts.

Avant de redescendre de la montagne, c'est le chant vibrant d'un dernier « Au revoir ! »

« A ceux qui nous ont précédés,  
Dans la Maison des cièux... »

et à Notre-Dame, qu'à regret, il faut quitter !

Le Chroniqueur

---

## FÊTE de l'ANNONCIATION 1964

Nous faisons remarquer à nos pèlerins — dès maintenant — que la FÊTE DE L'ANNONCIATION *ne sera pas célébrée en 1964 le 25 MARS*. En effet, le 25 MARS 1964 arrive en incidence avec le MERCREDI SAINT. Aucune fête de Saint n'est célébrée pendant la SEMAINE SAINTE, pas plus d'ailleurs que la SEMAINE APRÈS PAQUES.

La fête de l'ANNONCIATION est renvoyée au LUNDI de QUASIMODO, c'est-à-dire le **LUNDI 6 AVRIL 1964**. — La veillée sainte aura donc lieu dans *la nuit du DIMANCHE 5 AVRIL AU LUNDI 6 AVRIL* et le pèlerinage de Brissac et de la région le LUNDI 6 AVRIL.

Que les pèlerins et les amis de Notre-Dame du Suc retiennent dès à présent cette date.

## Notre Mission d'adoption : LE MALI.

Monseigneur Sangaré, archevêque de Bamako et Monseigneur Leclerc, archevêque de Ségou étaient à Rome où ils participaient à la deuxième session du Concile. Comme il l'avaient fait lors de leur précédent séjour, Leurs Excellences nous ont fait l'honneur de nous envoyer, de la Ville Éternelle, leur reconnaissant et affectueux souvenir. Nos pèlerins seront sensibles à cette flatteuse attention. Alors qu'ils étaient absents de leur pays, il ne nous a pas été possible de leur adresser les dons recueillis pour eux à Notre-Dame du Suc. Nous venons de le faire, dès leur rentrée au Mali. Grâce à la générosité des fidèles, nous leur avons adressé *cinq cents intentions de messe* et une offrande substantielle pour le séminaire Pie XII.

C'est par la charité désintéressée que nous faisons rayonner notre christianisme. S'oublier soi-même, faire abstraction même de son clocher, de sa paroisse pour penser aux Missions, à ceux qui sont dans le besoin, peut-être dans la misère, n'est-ce pas trouver plus facilement et plus sûrement le Christ ? « Tout ce que vous ferez à l'un de ces petits, mes frères, c'est à moi-même que vous le ferez ! »

Pour nous aider à cette charité universelle, pourquoi ne pas méditer ces phrases qu'écrivait, en 1957, Monseigneur Montini, notre Pape Paul VI : « *Nous n'oublierons pas que l'attitude fondamentale des catholiques qui veulent convertir le monde doit être d'abord de l'aimer. Voilà le génie de l'apostolat : savoir aimer.* »

*Je voudrais que de ce précepte chrétien nous fassions notre résolution et notre programme...*

*Nous aimerons ceux qui nous sont proches et nous aimerons ceux qui nous sont éloignés.*

*Nous aimerons notre patrie, nous aimerons celle des autres.*

*Nous aimerons nos amis, nous aimerons nos ennemis.*

*Nous aimerons les catholiques, nous aimerons les schismatiques, les protestants, les anglicans, les indifférents, les musulmans, les païens, les athées.*

*Nous aimerons toutes les classes sociales, mais surtout celles qui ont le plus besoin d'aide, de secours et de promotion.*

*Nous aimerons les enfants et les vieillards, les pauvres et les malades.*

*Nous aimerons ceux qui se moquent de nous, ceux qui nous méprisent, ceux qui s'opposent à nous et nous persécutent.*

*Nous aimerons ceux qui méritent d'être aimés et ceux qui ne le méritent pas.*

*Nous aimerons nos adversaires, ils sont hommes, et nous ne voulons en tenir aucun pour ennemi.*

*Nous aimerons notre temps, notre civilisation, notre technique, notre art, notre sport, notre monde.*

*Nous aimerons en nous efforçant de comprendre, de compatir, d'estimer, de servir, de souffrir.*

*Nous aimerons avec le cœur du Christ : « Venez à moi, vous tous ».*

*Nous aimerons avec la plénitude de Dieu : « Ainsi Dieu a aimé le monde... »*

---

N'oublions pas que c'est le temps des ÉTRENNES !

Un enfant bien né pense d'ABORD à sa MÈRE. Un pèlerin de NOTRE-DAME du SUC doit penser — en premier lieu — à la REINE COURONNÉE des CÉVENNES ! Des travaux importants sont en projet. Ils ont pour but de REVENIR AUX SOURCES : c'est-à-dire de donner à notre basilique son aspect de SIMPLICITÉ, de PURETÉ de lignes, de NETTETÉ qui nous rende la T. Sainte Vierge plus PRÈS de NOUS, plus ABORDABLE, plus MATERNELLE. Ces travaux nécessiteront des frais importants. Notre-Dame du Suc, notre MÈRE, peut compter sur la généreuse affection de ses enfants. M. le Chapelain reçoit, au nom de Notre-Dame ces étrennes filiales. On peut lui adresser les dons en numéraire à son C.C.P. MONTPÉLLIER 191-14 (BASCOUL, Noël, Curé de Brissac). Quant aux débris d'or, argent, bijoux, pierres précieuses qui serviront à la confection du TABERNACLE, on peut soit les envoyer par poste, soit les remettre au Bureau du pèlerinage. La richesse du matériau employé pour le Tabernacle, destiné à recevoir le Dieu de l'Eucharistie, ne nuit en rien à la simplicité que nous recherchons : rien n'est trop beau pour le Fils de Celle que nous vénérons au Suc.

---

NOTEZ bien que la FÊTE de l'ANNONCIATION sera célébrée — en 1964 — seulement le LUNDI 6 AVRIL, —. Cette année, c'est ST-JEAN-DE-BUÈGES qui « OUVRIRA LE SUC » !

---

## **Restauration du Maître-Autel**

Les projets sont toujours à l'étude — étude sérieuse — car il est nécessaire que ce travail de restauration de l'autel et de mise en valeur de la statue miraculeuse soit fait minutieusement, en s'inspirant des origines et des traditions séculaires de Notre-Dame du Suc, mais aussi en tenant compte des directives liturgiques de l'Église.

Nos lecteurs trouveront plus loin (réponses à quelques questions) les difficultés que posent à certains esprits la non-conformité de la statue exécutée par Fabisch pour la grotte de Lourdes à la donnée de Bernadette. Le sculpteur n'a respecté pour son travail ni la simplicité, ni la petitesse, ni les détails d'attitude et de costume de l'apparition de Massabielle, et cela, par souci de faire avant tout une œuvre d'art qui réponde aux exigences académiques de l'époque. Or, l'image de la Grotte ne date que de cent ans ! La dévotion à Notre-Dame du Suc remonte au moins

à douze siècles ! Il est donc encore bien plus difficile de rendre la réalité...

Ce que nous savons de nos origines, c'est que l'image de la vierge miraculeuse portant un enfant dans ses bras fut découverte par un petit pâtre de chez nous, que, cette image fut trouvée dans une touffe de broussailles ou de buis qui poussait dans les débris d'un antique dolmen, que cette découverte eut lieu au flanc de l'aride et austère Séranne, haut lieu de la religion druidique, comme l'attestent les vestiges de la mare antique où les druidesses prenaient leurs bains sacrés « la Signora » et ceux de cinq ou six vieux dolmens où les prêtres païens célébraient les sacrifices sanglants, peut-être même des sacrifices humains.

Rendre à l'autel de Notre-Dame du Suc, dominé par la statue miraculeuse mise en pleine lumière sur le rocher où elle fut découverte, sa signification primitive, en restaurant son antique beauté, par la simplicité de son dolmen, la pureté de ses lignes et le dépouillement de ses falbalas : tel est le but de nos projets.

Dans ses très modestes ambitions, ce but répond à celui que s'est fixé le Concile Vatican II et qui s'exprime présentement dans la « Constitution sur la Liturgie » qui vient d'être promulguée par S.S. Paul VI, le 4 décembre : revenir aux sources... rendre le culte plus compréhensible aux fidèles, plus proche de leur langage actuel... en lui donnant plus de pureté et d'authenticité, tout en lui conservant sa force d'expression et ses attraits artistiques... »

Il est un chapitre de cette Constitution qui traite précisément de l'art chrétien, appliqué en particulier aux lieux, à l'ameublement, aux objets liturgiques. Ce sera notre référence pour les restaurations envisagées ; elles seront faites dans l'esprit de renouveau voulu par l'Eglise.

Cependant, dans le discours qu'il prononçait à la clôture de la deuxième session, le Souverain Pontife déclarait : « qu'avant d'entreprendre des changements, il convient d'attendre qu'aient paru les instructions officielles au sujet de l'application de la Constitution qui vient d'être promulguée et que soient dûment approuvées les réformes, à la préparation desquelles devront travailler des organismes spéciaux post-conciliaires ».

Nous demandons en conséquence à nos pèlerins de patienter encore un peu ! Attendons que soient déterminées, par les commissions compétentes, les normes d'application du décret conciliaire à ce sujet afin que le renouveau projeté soit bien dans la ligne indiquée par les Pères du Concile.

En nous conformant le plus exactement possible aux données que nous possédons sur l'origine et les caractères propres de notre antique pèlerinage ainsi qu'aux nouvelles directives de l'Eglise en matière de liturgie, notre longue attente ne sera pas déçue !

La souscription reste toujours ouverte, et M. le Chapelain reçoit avec reconnaissance les offrandes — même les plus minimales — faites en numéraire ou en bijoux, pour la mise en valeur de notre Madone vénérée, dominant un autel digne de son Fils.

# Pèlerins d'autrefois



## LE PÈRE MARIE-JEAN

### VII — NE QUITTEZ JAMAIS VOTRE MAISON... (\*)

Entre autres paroles prophétiques la Mère Saint-Stanislas avait dit à l'aumônier de Sommières, lors de son départ pour le monastère : « *Ne quittez jamais votre maison, ou si vous la quittez, demandez à y rentrer.* »

Or, voici que trois ans après la fondation de Fontfroide, le Prieur de Sénanque établit en son monastère son premier Noviciat, et il demanda au Père Jean de quitter sa maison pour retourner — du moins un certain temps — à Sénanque comme Maître des Novices.

Le Père Jean résista pendant deux mois — d'abord par répugnance de laisser sans guide les moines de sa fondation et aussi au souvenir des paroles de la Mère St-Stanislas : « *Ne quittez jamais votre maison...* » Il obéit toutefois, pensant que c'était la volonté de Dieu.

Il prit possession de sa nouvelle charge le 14 juillet 1861. Sous son impulsion le noviciat prit un bon départ et devint rapidement prospère. On y compta bientôt vingt-trois novices, à la fois, dont douze prêtres, qui presque tous firent profession, sans compter de nombreux frères convers.

Cependant, tout en travaillant à la rénovation de Sénanque, le saint religieux n'oubliait pas son monastère de Fontfroide. De graves événements s'y étaient passés depuis son départ. Le Père Marie-Robert qui avait accepté à contre-cœur de remplacer le Père Jean durant son absence, demandait, quelques semaines plus tard, d'être relevé de ses fonctions. Il écrivait au Prieur de Sénanque : « *Il y a cent motifs pour m'empêcher de vouloir remplir des fonctions dont je ne suis pas capable et qu'il n'est pas possible de vous exposer dans une lettre...* ». Les religieux eux-mêmes écrivirent leurs doléances : la communauté de Fontfroide n'était pas heureuse sans le Père Jean !

Mais la plus grande épreuve, celle qu'avait prédite la Mère Saint-Stanislas, l'attendait à Sénanque. La sagesse avec laquelle il dirigeait le Noviciat lui gagna à la fois l'affection et l'admiration des novices et des pères. L'estime même qu'ils professaient pour lui ne tarda pas à lui devenir funeste. Lassés, en effet, de ce qu'ils appelaient le défaut d'esprit de suite de Dom Marie-Bernard, les religieux de Sénanque, à quelques exceptions près, formèrent le dessein de le déposséder de sa charge et de mettre à

(\*) Par sujet de l'abondance des matières, nous n'avons pu faire paraître d'article sur le P. Marie-Jean dans les N<sup>o</sup> 38 et 39 de l'*Echo*. Celui d'aujourd'hui, fait suite à l'article VI du N<sup>o</sup> 37.

sa place le Père Jean dont ils appréciaient les grandes qualités et dont ils escomptaient les éminents services. Ils l'invitèrent donc à prendre vigoureusement en mains la direction effective de la Congrégation et à la sauver de la décadence.

Le prieur de Fontfroide ne vit pas le piège qui lui était tendu et se laissa prendre. Aux instances réitérées de ceux qui, par zèle intempestif ne cessaient de lui réclamer des réformes, de guerre lasse, il finit par répondre : « Je ferai ce que vous voudrez ! »

Cette parole, saisie au vol par un des amis de Dom Marie-Bernard, lui fut aussitôt écrite à Rome, où s'était rendu le Prieur de Sénanque pour faire approuver les Constitutions de sa Congrégation. Le même religieux dénonçait le Père Jean comme l'âme du complot ourdi contre le supérieur général. Celui-ci répondit par retour du courrier et prescrivit au sous-prieur, le père Marie-Etienne de procéder à une enquête sévère et de demander compte au maître des novices de la phrase incriminée. Le Père Jean reconnut avoir prononcé cette parole ; mais au lieu d'expliquer sa pensée, il préféra garder le silence.

Trompé par les faux rapports reçus de Sénanque, Dom Marie-Bernard représenta aux supérieurs de Rome le Père Jean comme un intrigant qui mettait à profit son absence pour briguer sa place.

Le 6 mars 1863, il rentra de Rome, porteur du décret laudatif de la Congrégation de Sénanque. Sur son ordre, tous les religieux de Chœur de Fontfroide vinrent à la maison-mère pour en entendre la lecture. Ils étaient conduits par le Père Archange, Sous-prieur du monastère en l'absence du Père Jean. Le texte du décret causa une déception générale. Il ne comportait pas, en effet, l'approbation des Constitutions telles qu'elles avaient été transmises. La loi du travail pour les religieux de Chœur était modifiée, la Congrégation soumise à la visite du Père Général de l'ordre de Cîteaux. En un mot, Sénanque perdait sa physionomie personnelle. Comme ses frères, le Père Jean fut profondément affligé de ces modifications. Il n'en avait pas été préalablement informé et ne pouvait s'imputer, sur ce point, aucune négligence. Ce fut pour lui une épreuve, à laquelle allaient s'en ajouter bien d'autres. Rentré de Rome, le supérieur n'avait pas caché ses sentiments pour celui qu'il avait tenu jusque-là en si haute estime. Il affecta de l'humilier en toute circonstance. L'humiliation fut telle que le Père Jean, n'y tenant plus, offrit à Dom Marie-Bernard de se démettre de sa charge : « Je sais, lui dit-il, que devant Dieu je suis prieur de Fontfroide ; mais je ne veux être pour personne un objet de gêne, je remets ma démission entre vos mains ».

Le supérieur général recula devant cette proposition : « Non, répondit-il, vous êtes prieur de Fontfroide. Vous pouvez aller en reprendre le gouvernement ». Ces paroles étaient un congé régulier, mais non une rentrée en grâce : le Père Jean était congédié comme un brouillon. Mais quelle joie pour lui de reprendre le chemin de sa chère solitude ! En effet, au bonheur de retrouver

ceux qu'il avait laissé après une si longue absence, se joignait celui de souffrir. Pour être juste, il faut dire cependant que son départ fut accompagné de nombreuses marques de sympathie de la grande majorité des moines de Sénanque et, treize d'entr'eux demandèrent de le suivre. La permission leur fut donnée. Cela ne signifiait pas que toute mésentente était dissipée. Plusieurs affaires d'ordre temporel et spirituel entre les deux prieurs vinrent encore l'attiser et, le Père Odilon, ancien chartreux, en porte quelque responsabilité. Cependant la réconciliation devait se faire. Le Père Jean en prit l'initiative. Il partit pour Sénanque où le Père Marie-Bernard le reçut les bras ouverts en s'écriant : « Je savais bien que vous viendriez ! » et le prieur de Fontfroide fut l'objet de toutes sortes de prévenances de la part du supérieur et de tous les religieux.

\* \* \*

Nos lecteurs ne s'étonneront pas que, dans ces asiles de prière et de silence, que sont les monastères souffle quelquefois un vent de tempête ; l'esprit des ténèbres n'abdique jamais et Dieu se sert de ces épreuves inévitables pour forger, dans le creuset de la souffrance, des âmes telles que celles des Pères Marie-Bernard et Marie-Jean.

---

---

## ROSES BÉNITES EN L'HONNEUR DE NOTRE-DAME



Les demandes de ROSES BÉNITES furent telles, le Samedi 19 octobre, à Notre-Dame du Suc, qu'il ne nous a pas été possible de les satisfaire toutes.

Cependant plusieurs milliers de roses ont été distribuées après les messes... Les pèlerins et amis de notre sanctuaire qui désireraient se procurer encore quelques-unes de ces FLEÛRS, en l'honneur de Notre-Dame du T.S. Rosaire, soit pour les exposer dans leur demeure à l'instar du cierge ou du rameau bénits, soit pour les porter sur la tombe de leurs défunts afin d'attirer la maternelle protection de « la Libératrice du Purgatoire » peuvent adresser eux-mêmes ou par la zélatrice de leur paroisse, une demande à M. le Chapelain, à Brissac. Il se fera une joie de leur adresser ces roses qui, par leur symbole et leur bénédiction leur rendra sensible la protection de la « Reine des Cévennes » !

---

AVEZ-VOUS PENSÉ — en cette fin d'année qui est l'époque des ÉTRENNES à CELLES que vous pourriez offrir à VÔTRE MÈRE DU CIEL ? CHERCHEZ dans vos cachettes... vos armoires... vos tiroirs de commodes. N'y aurait-il pas quelques vieux bijoux, débris d'or ou d'argent, quelques pierres précieuses qui pourraient servir à dorer ou orner le FUTUR TABERNACLE ?

---

## Réponses à quelques questions

### EST-IL QUESTION

#### DE CHANGER LA STATUE DE LA GROTTTE A LOURDES?

Après les travaux que Monseigneur Théas a fait exécuter à la Grotte de Lourdes pour lui rendre sa simplicité et son aspect primitifs, le bruit a couru et, certains journaux s'en sont fait l'écho, qu'on allait changer la statue de la Grotte de Massabielle, parce que non conforme aux données de Bernadette.

Qu'y a-t-il de vrai ?

1°) **Ce qu'est la statue de la Grotte** (d'après l'Abbé Laurentin).

C'est le 4 avril 1864 (il y aura donc cent ans dans quelques mois) que fut inaugurée la statue qui occupe, aujourd'hui encore, la niche de l'apparition.

L'affaire s'était décidée en juillet 1863. Les demoiselles de Lacour, ferventes de Lourdes, prenaient contact avec l'Abbé Peyramale. Elles avaient fait choix d'un artiste « pieux et savant » : Joseph Fabisch, d'origine polonaise, membre de l'Académie des Lettres et Beaux-Arts de Lyon ; il réaliserait, en marbre de Carrare, une statue conforme aux données de Bernadette. Elles ne lésinaient pas sur les moyens : 7 000 francs-or, plus le remboursement de tous frais et voyages (il en coûta deux millions de francs 1958), mais elles tenaient à cette conformité et à l'accord explicite de la voyante.

Le sculpteur, prévenu très secrètement le 3 septembre, donnait son accord de principe le 11, et se rendait à Lourdes du 17 au 19 septembre : 600 kilomètres depuis Lyon sur un réseau de chemin de fer encore incomplet.

Ce qui se passa alors est une énigme... Fabisch reçut la description de Bernadette avec enthousiasme ; il ne tarissait pas d'éloges sur ses directives comme sur ses critiques. « Je défie le membre de l'Institut le plus fort d'avoir des idées plus justes » écrivait-il le 19 septembre.

Il repartit, persuadé qu'il allait faire « quelque chose de beau avec cette donnée » ; il allait jusqu'à dire à la voyante : « Quand tu verras la statue, je veux que tu dises : c'est Elle ! »

Le 31 mars 1864, la statue arrivait au presbytère de Lourdes. Bernadette fut mandée. « Est-ce bien cela ? » demanda Peyramale. La jeune fille habituée à la docilité, à l'obéissance, à l'amen perpétuel, essaya d'acquiescer. Mais la phrase s'empêtra sur ses lèvres. Elle se reprit et dit, énergiquement cette fois : « Non, ce n'est pas cela ! »

Chaque fois qu'on lui présentera des reproductions de l'apparition, la voyante aura des réflexions comme celles-ci :

« Bonne Mère, comme on vous défigure ! »... « Je ne comprends pas qu'on fasse la Sainte Vierge aussi laide ! »... « Les artistes seront attrapés quand ils arriveront au Ciel ! »... « Qu'ils aillent se la voir ! »

## 2<sup>o</sup>) Quelles sont les raisons de l'échec de Fabisch ?

Fabisch interpréta en artiste, la donnée de Bernadette. Il voulut faire une œuvre d'art, mais « perfectionnant » en quelque sorte l'apparition il la défigura.

Bernadette avait insisté sur la « blancheur, la beauté, le caractère affable » de l'apparition. « Du blanc, quelque chose de blanc qui ressemblait à une petite fille » (réponse au commissaire le 21 février).

Tellement belle ou jolie, que cette beauté ne souffrait nulle comparaison, pas même avec Mme Pailhasson : « Bien plus belle que ça !... elles peuvent y faire ! »

Bernadette avait également insisté sur « la jeunesse et la petitesse » de Celle qu'elle appelait « la petite demoiselle ».

Enfin, la dernière série des caractères généraux, trahis par le sculpteur, c'est « la verticalité, le naturel et le sourire. »

Quant aux détails, fournis par la voyante, ils ne furent pas plus respectés. A plusieurs reprises, Bernadette avait critiqué les détails de l'œuvre : la « courbe » du voile « collé entre la tête et le cou », qui « va se plisser en s'engageant sur le bras ». Non, protestait-elle ; « le voile descendait perpendiculairement, uniquement ». Il n'était pas plus collé « du côté gauche » que « du côté droit ». « Aquero, ne jettait pas la tête en arrière pour regarder le ciel ; elle levait simplement les yeux... Je ne comprends pas pourquoi on lui a fait un cou long et tordu (ce goître disait-elle parfois). Les mains n'avaient pas cette pose molle : elles étaient jointes », « les doigts appliqués les uns contre les autres, plat contre plat... Le pied gauche est trop écarté... La figure ne paraît pas assez souriante... »

Comme le disait la voyante « il est sûr qu'on ne peut pas faire comme c'était ! » Il suffit que l'artiste donne un signe valable. Fabisch n'y a pas réussi ; mais nul artiste de son époque n'aurait pu faire mieux (et peut-être aussi bien) car la vision de Bernadette était trop étrangère aux règles de l'art et aux goûts de 1860 !

## 3<sup>o</sup>) La statue de Fabisch ne sera pas remplacée.

Monseigneur l'Evêque de Lourdes n'envisage nullement de faire remplacer cette statue centenaire. Malgré tous ses défauts, elle reproduit, d'une certaine manière, les indications de Bernadette et, depuis cent ans, elle est intégrée à la piété populaire.

Voici la conclusion de l'Abbé Laurentin : « Disons-le bien clairement. *Changer la statue de la Grotte, ce serait risquer une erreur au point de vue pastoral et, selon toute probabilité, du point de vue artistique.*

Le problème pastoral relève de principes théologiques qu'il sera utile de préciser : l'image est un signe, non un équivalent... Elle vaut non par elle-même, mais comme moyen de rejoindre une réalité qui la dépasse. Le signe où s'incarne le culte n'est pas indifférent. Défaillant, il fait écran entre le chrétien et la réalité surnaturelle, et ceci plaide pour un changement des œuvres défectueuses. Pourtant, la qualité de la foi peut être assez lumineuse pour que le signe-écran devienne transparent. Elle le transfigure alors, comme celui qui aime retrouve quelque chose

de son amour sur un visage disgracié par la maladie. Voilà pour-  
quoi il faut regarder à deux fois avant d'opérer les changements  
qui provoqueraient, momentanément au moins, distraction,  
trouble, et, peut-être blessures dans la piété vivante où le signe  
et la réalité signifiée se sont ajustés... Ainsi la statue de Fabisch  
n'est-elle plus tout à fait ce qu'elle est pour ceux qui prient.  
Elle fait partie d'un ensemble vivant auquel on ne saurait tou-  
cher qu'avec infiniment de tact... »

Il est donc inexact que l'on ait songé à remplacer la statue de  
la Grotte de Massabielle. Ce qui est vrai, c'est qu'un concours va  
s'ouvrir en 1964 entre artistes chrétiens, non pas pour créer une  
nouvelle Notre-Dame de Lourdes, mais pour que soit rénovées  
l'imagerie et la statuaria religieuse afin que la représentation de  
l'apparition soit plus conforme à l'esprit et à la lettre de ce qu'a  
décrit Bernadette, si souvent trahie et incomprise.

---

## Dans la grande Famille de Notre-Dame...

### Nos défunts

*Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et des pèlerins de  
Notre-Dame du Suc :*

Monsieur Jean-Claude CROS, décédé accidentellement à La Bois-  
sière.

Monsieur Jean SERVIÈRE, décédé à Aniane.

Madame Vve PRUNIER, décédée à Villeneuve-St-Georges (S.-O.).

Monsieur Paul ROUVIÈRE, décédé à Ganges.

Madame Augustine BONNET, décédée à Cazilhac.

Madame Rosa GARRIC, décédée à Cazilhac.

Monsieur Julien ABRIC, décédé à Cazilhac.

Madame Marie ESPAZE, décédée à Sumène.

Madame Eugénie LAPORTE, décédée à Sumène.

Madame Thérèse COULET, décédée à Le Frouzet.

Monsieur J.-Pierre BRAUJOU, décédé accidentellement à Aniane.

Monsieur Roland LECQUES, décédé accidentellement à Aniane.

Monsieur Augustin GROS, décédé à Argelliers.

Madame Félicie SERRE, décédée à Ganges.

Madame Marie-Thérèse VAYSSE-DUSFOUR, de St-Bauzille,  
décédée à Draguignan.

*Que Notre-Dame du Suc leur obtienne le repos éternel et console les  
familles en deuil !*

---

## Offrandes, Dons et Recommandations

*Nous avons reçu du 15 septembre au 15 décembre 1963 :*

*Aniane* : Pour les défunts Claparède-Pillard et Gély : 3 ; *Avèze* :  
Reconnaissance à N.-D. du Suc, anonyme : 50 ; *Babeau* : Chanoine  
Vidal : 10. ; *Brissac* : En reconnaissance, Henri Duniot : 10 ; *Causse-  
de-la-Selle* : Que N.-D. du Suc protège le prêtre de la paroisse : 10 ;  
*Coupiac* : La Vierge sait pourquoi, R.C. : 5 ; Merci à N.-D. du Suc,  
qu'Elle continue à veiller sur nous ! 5 ; Pour le tapis : 5 ; Remercie-  
ment pour grâce obtenue : 5 ; Pour que N.-D. du Suc veille sur nos  
enfants. Aldebert : 15 ; *Cazilhac* : Merci à N.-D. du Suc pour les grâ-  
ces qu'elle m'a accordée : 10 ; Pour la protection d'un jeune foyer,  
de mes petits enfants et leurs parents : 10 ; *Combailaux* : Recom-  
mandation de la paroisse : 4 ; *Courmonsec* : Protection du soldat

Bernard Beaumel : 10 ; *Ganges* : Recommandation de Jacqueline Accariès : 5 ; Protection et guérison : 5 ; Reconnaissance et protection, Vèziès : 5 ; Une bague or, montre et giletère argent, anonyme pour mes défunts. Merci grâce obtenue ; offrandes diverses par M. Quiminal : 25 ; *Grabels* : Pour le tapis : 3 ; *Mas-de-Londres* : Pour l'église anonyme : 10 ; *Lyon* : offrande, Bonal : 3 ; *Montpellier* : Notre-Dame du Suc merci ! B.G. : 10 ; Pour une future naissance : 10 ; *Mandagoust* : Recommandation de mes enfants, Rieutord : 5 ; *Sallèles* : Offrande, Justin Vaillhé : 20 ; *Sumène* : Amélioration santé : 5 ; Pour un malade, P.M. : 4 ; Pour le tapis, E. Espaze : 5 ; Intentions particulières : 2 ; *St-Martin-de-Londres* : N.-D. du Suc sait pourquoi, J.B. : 5 ; *St-Martial* : Recommandation de la famille Causse-Fesquet : 8 ; *Teyran* : Intentions particulières : anonyme : 10 ; *Valle-vaugue* : Une alliance en or, en reconnaissance, famille Barre.

### POUR LA RESTAURATION DU MAITRE-AUTEL

*Aniane* : Reconnaissance, Mme Philippy : 10 ; Protection, Mme Sanier-Albe : 5 ; En reconnaissance, Mme Barthès : 10 ; *Brissac* : Pour les morts, anonyme : 10 ; En reconnaissance, P. Rodier : 100 ; *Bèzières* : Famille Roudier-Denat : 10 ; *La Boissière* : Protection Hélène Claparède : 13 ; Marthe Imbert : 3 ; Protection et demande de grâce : Juliette Mestre : 5 ; *Cazilhac* : Anonyme : 10 ; Merci à N.-D., anonyme : 20 ; Famille G. Monteil : 3 ; *Coupiac* : Anonyme : 15. *Causse-de-la-Selle* : Famille Vignal : 5 ; N.-D. du Suc sait pourquoi : 10 ; *Ganges* : N.-D. protégez ma famille : 10 ; *Montaud* : Anonyme : 10 ; *Montpellier* : En souvenir d'un défunt, anonyme : 500 ; *Mauguio* : Famille Domergue : 8 ; *Le Ponthet* : Anonyme : 12 ; *Sallèles* : Pour grâce obtenue : 10 ; *St-Jean-de-Bruel* : Anonyme : 10 ; *St-Jean-de-Cuculles* : Mme Pagès : 10 ; Mlle Laura Estève : 20 ; *Manakara (Madagascar)* : Recommandation importante de la paroisse St-Vincent-de-Paul de Tanambao, à N.-D. du Suc, P. Adrien Gay : 20 ; *Le Thor* (Vaucluse) : Mlle Blanche Touzel : 5 ; *Valflaunès* : Nourrit : 3.

### Enfants voués

*Ont été voués à Notre-Dame du Suc et font partie — à perpétuité — de la Confrérie du Cœur Immaculé de Marie, érigée en la Basilique du Suc (du 15 septembre au 15 décembre 1963 :*

*Alès* : Philippe Briancon : 10 ; *Aniane* : Didier Bournious : 5 ; Jean-Jacques, Philippe et Marie-Françoise Zéandri : 10 ; Danielle et André Filhol : 5 ; *Cazilhac* : Les six enfants Beaunès : 5 ; Florence Viala ; Françoise Monteil : 5 ; *Ganges* : Frédéric et Valérie Accariès : 5 ; Dominique Prieur : 5 ; Patrick et Bernard Privat : 3 ; *Mas-de-Londres* : Sylvie Maruel ; *Mandagoust* : Jean-Marc et Bernadette Ribes : 5 ; Myriam Granier et son petit frère : 5 ; *St-Bauzille-de-Putois* : Philippe et Béatrice Causse : 5 ; *St-Jean-de-Buèges* : Véronique et Claire Meynard : 3 ; Guilhem Jeanjean : 5 ; *Sumène* : Régis et Jean-François Etienne : 5 ; *Viols-le-Fort* : Jean-Marc Chalié : 5.

*Que Notre-Dame du Suc protège ces enfants qui lui sont consacrés et qu'Elle les fasse croître en santé, en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes !*

---

AVEC CE PRÉSENT NUMÉRO se termine pour beaucoup de lecteurs de « L'ECHO DE NOTRE-DAME DU SUC » leur ABONNEMENT. — Qu'ils ne diffèrent pas de l'adresser d'urgence à M. le Chapelain — en utilisant le C.C.P. MONTPELLIER 191-14 (BASCOUL, Noël, Curé de Brissac). ... MERCI !

---

Imprimerie : Montepessulano, die 20 decembris 1963.  
François Poursines, V.G.

4° Indulgence de la Portioncule qui peut être gagnée *toties quoties* à chaque visite faite à la Basilique N.-D. du Suc, le 2 août ou le dimanche suivant, à condition de réciter à chaque visite six *Pater*, *Ave* et *Gloria* aux intentions du Souverain Pontife. (Indulgence accordée pour sept ans par la Sacrée Pénitencerie Apostolique, le 17 décembre 1953, à la demande de M. le chanoine Bascoul.)

#### b) INDULGENCES PARTIELLES :

Une indulgence de 100 jours est accordée *toties quoties* à tout fidèle qui récitera, devant la Vierge Couronnée N.-D. du Suc : 3 *Ave* et 3 fois l'invocation « Notre-Dame du Suc, priez pour nous » aux intentions du Souverain Pontife et pour la liberté de l'Eglise (Mgr Jean Duperray, évêque de Montpellier, 14 novembre 1953, à la demande de M. le chanoine Bascoul).

### PRIVILÈGES ACCORDÉS AUX PRÊTRES PÈLERINS

#### I. — MESSE VOTIVE DE LA T.-S. VIERGE :

En vertu d'un Indult de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 11 décembre 1953, et sur la demande de M. le chanoine Bascoul, tout prêtre, en pèlerinage à N.-D. du Suc peut célébrer dans la Basilique, la messe votive de la T.-S. Vierge, conforme au temps liturgique et en se référant aux rubriques générales. Sont exceptés : les jours de fêtes de 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> classe, les dimanches, les fêtes, octaves ou vigiles privilégiées, les vigiles, fêtes ou octaves d'une fête particulière de la Sainte Vierge et tous les jours de Carême (Indult n° 92-953, valable pour cinq ans).

#### II. — POUVOIR D'ENTENDRE LES CONFESSIONS :

Par ordonnance de Monseigneur Jean Duperray, évêque de Montpellier et sur la demande de M. le chanoine Bascoul, Monseigneur l'Evêque accorde aux prêtres pèlerins les pouvoirs d'entendre les confessions de tous les pèlerins sur le territoire de N.-D. du Suc avec les mêmes facultés dont ils jouissent dans leur diocèse. Tout prêtre qui désirera user de ce pouvoir devra en avertir M. le Chapelain et inscrire son nom et son adresse sur le registre qui lui sera présenté à cet effet.

Par ailleurs, M. le Chapelain pourra demander aux prêtres présents la contribution de leur ministère, soit pour les cérémonies, soit pour la distribution de la Sainte Communion, soit pour l'administration du sacrement de Pénitence les jours de grande affluence et suivant les besoins du pèlerinage. (Ordonnance de Mgr Jean Duperray, év. de Montpellier, 8 décembre 1953.)

### QUELQUES AVIS

#### CONCERNANT LA BASILIQUE ET LE PÈLERINAGE

I. — La Confrérie N.-D. du Suc, affiliée à l'Archiconfrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs, érigée en la Basilique N.-D. des Victoires à Paris, sous le n° 5.753 en date du 19 janvier 1846, jouit de tous les privilèges et indulgences attachés à cette Archiconfrérie. On peut se faire inscrire par correspondance. Droit d'inscription et de bulletin d'affiliation 0 F. 25.

Les enfants voués font partie de l'Archiconfrérie.

II. — La Basilique possède une chapelle de N.-D. du Suffrage où sont recommandés les défunts. Un pèlerinage spécial, fixé au 3<sup>e</sup> samedi d'octobre, est réservé à la prière pour les Morts.

III. — L'Écho de N.-D. du Suc, bulletin trimestriel, est le trait d'union de tous les amis et pèlerins de Notre-Dame du Suc. Il donne des nouvelles du Sanctuaire et du Pèlerinage (abonnement annuel : 2 F.

IV. — M. le Chapelain étant chargé d'un double service paroissial, prêtre de l'avertir, au moins dix jours à l'avance, pour l'organisation de journées ou pèlerinages. Il est toujours prudent de passer au presbytère de Brissac pour demander la clef de la Basilique en dehors des jours de pèlerinage, surtout si quelque prêtre veut y célébrer la sainte Messe.

V. — Les dépenses d'aménagement et d'embellissement étant considérables, prêtre de réserver vos achats de cierges, objets de piété, souvenirs... pour le Magasin de la Basilique qui est le seul à vendre au profit du pèlerinage... Merci !

VI. — Adressez toute correspondance concernant le pèlerinage à M. le chanoine Noël Bascoul, à Brissac (Hérault). — Pour les envois de fonds, utilisez de préférence le C.C.P. Noël Bascoul à Brissac, N° 191-14 Montpellier, en indiquant sur le talon l'affection désirée (Messe, offrande, Confrérie, Echo, etc...).



L'autel de la Reine Couronnée des Cévennes,  
érigé il y a cent ans  
et qui sera rénové  
afin de mettre davantage en relief  
la STATUE MIRACULEUSE

IMPRIMERIE DE LA CHARITÉ - MONTPELLIER

Le gérant : E. Eschbach — Dépôt légal 1963, 4<sup>e</sup> trimestre, N<sup>o</sup> 497